

ASSURANCES DES PARTICULIERS

Garantie OR^{MD}

CONSEILS DE PRÉVENTION — Automne

Quelques conseils de prévention afin d'éviter des ennuis

Au courant de la saison automnale, en route vers l'hiver, nous pourrions recevoir de la neige, de la glace et de la pluie verglaçante.

Les blessures suite à une chute, le gel de tuyaux, les barrages de glace sur la toiture et les effondrements de toiture dus au mauvais temps ne sont que quelques-uns des dommages qui pourraient survenir.

Voici quelques conseils qui vous permettront, ainsi qu'à votre famille, d'éviter les désagréments qui pourraient survenir durant cette période :

- ⦿ Faites vérifier et inspecter votre appareil de chauffage avant le début de la saison froide.
- ⦿ Si vous utilisez un foyer ou un poêle à bois, faites ramoner votre cheminée par un spécialiste.
- ⦿ Faites vérifier l'état de votre toiture par un couvreur et procédez aux réparations nécessaires. Portez une attention particulière aux solins et aux joints autour de la cheminée et des puits de lumière.
- ⦿ Enlevez les feuilles qui pourraient bloquer les gouttières et les descentes pluviales afin que l'eau puisse s'égoutter adéquatement et ainsi éviter les infiltrations d'eau. Assurez-vous que les tuyaux de descente pluviale permettront d'évacuer l'eau à au moins trois pieds de la résidence.
- ⦿ Faites élaguer vos arbres afin d'éviter qu'ils causent des dommages à votre résidence ou aux fils électriques durant une tempête de neige ou de grêle.
- ⦿ Nettoyez régulièrement vos drains de cage d'escalier afin de prévenir l'accumulation et l'infiltration d'eau au sous-sol de votre résidence.
- ⦿ Remisez et protégez vos meubles de jardin et barbecue afin d'éviter qu'ils soient endommagés durant la saison hivernale.
- ⦿ Entrez vos réservoirs de gaz propane à l'extérieur de votre résidence.

Malgré le soin que vous prenez pour bien entretenir votre résidence, un dommage peut tout de même survenir. Dans une telle situation :

- ⦿ Assurez-vous tout d'abord que vous et les membres de votre famille êtes en sécurité.
- ⦿ Appelez votre courtier ou La Garantie afin de rapporter les dommages.

Il faut se rappeler que la prévention n'est pas seulement une affaire d'assurance, mais qu'elle vous permettra de maintenir la valeur de votre propriété.

GG-LC-MKT-13979.01.00-F-2010101.5-DMB-TOR



Fier supporteur des courtiers
arborant ce logo

« Notre temps vous appartient! »
DEPUIS 1872



gcna.com